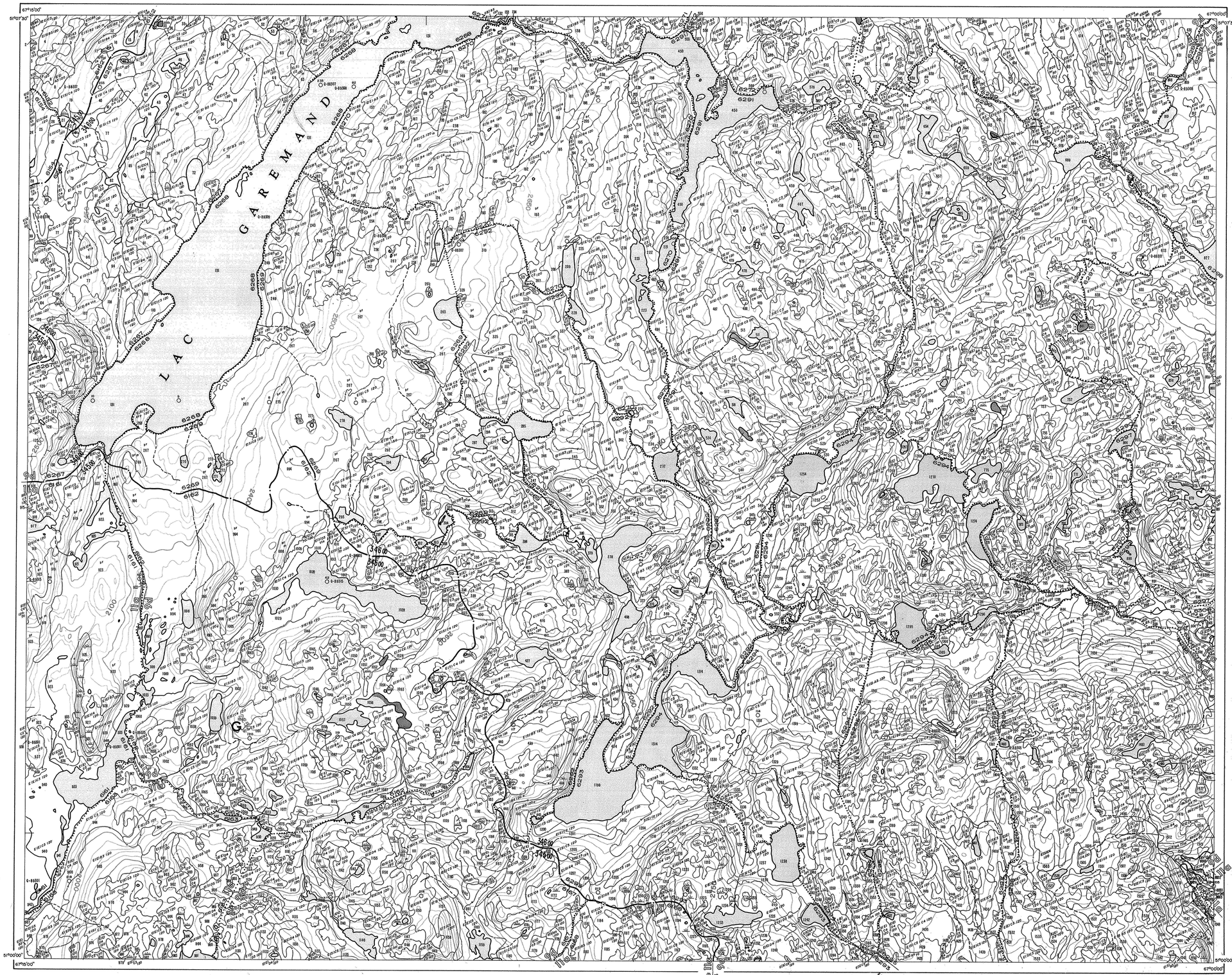

Compt. for. : 8003
À jour : avril 1997

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église. École. Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — — (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— — bassin secondaire
— — bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots
Contour des peuplements
Contour des interventions

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées	cn
Coupe avec protection de la régénération	cr
Coupe avec réserves de semenciers	cs
Coupe par bandes de semenciers	cb
Coupe à diamètre limite	cd
Coupe à diamètre limite et dégagement des tiges d'avenir	cdd
Coupe partielle	cp
Coupe partielle (plus de 1 passe)	cp2
Plantation à racines nues	pn
Plantation en récipients	pr
Plantation de boutures	pb
Ensemencement	es
Récolte commerciale	ec
Récolte dans les lisières boisées (écotones libres)	eo

N.B. Ces interventions n'impliquent aucune perturbation et ont un critère de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)
Résineux
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à thuya (cèdre)
— — à mélèze
— — (plantation)
Pessière
— — à épinette noire et/ou thuya rouge occupant plus de 75% de la portée résineuse
— — à thuya (cèdre)
— — à mélèze
— — à pruche
— — à épinette noire
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation d'épinette blanche)
— — (plantation d'épinette de Norvège)
— — (plantation d'épinette noire)
— — (plantation d'épinette rouge)
Sapinière
— — à sapin et/ou thuya occupant plus de 75% de la portée résineuse
— — à thuya (cèdre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pruche
— — à épinette noire
— — (plantation de sapin baumier)
Pinède à pin blanc
— — — — avec pin rouge
— — — — et/ou rouge (pin occupant plus de 75% de la portée résineuse)
— — — — avec thuya (cèdre)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — — avec mélèze
— — — — avec pruche
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — — — (plantation)
Pinède à pin rouge
— — — — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — — — avec thuya (cèdre)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — — avec mélèze
— — — — avec pin blanc
— — — — avec pruche
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — — — (plantation)
Pinède à pin gris
— — — — (le pin gris occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — — — avec thuya (cèdre)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — — avec mélèze
— — — — avec pin blanc et/ou pin rouge
— — — — avec pruche
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — — — (plantation)
Cédrière
— — (le thuya occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à mélèze
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à pruche
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation de thuya)
Pruchière
— — (la pruche occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — à thuya (cèdre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à mélèze
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation de pruche)
MÉLÈZE
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — à épinette noire
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation de mélèze européen)
— — (plantation de mélèze japonais)
— — (plantation de mélèze laricin)

TYPE DE COUVERT

MÉLANGES (groupements et sous-groupements)

	Tendance factor	Tendance décimale
Feuillus d'essences tolérantes avec pin gris	F1-Pg70	F1-Pg(R)
— — — — — avec pin blanc	F1-Pb	F1-Pb(R)
— — — — — avec épinette noire	F1-En	F1-En(R)
— — — — — avec mélèze	F1-L	F1-L(R)
— — — — — avec sapin	F1-S	F1-S(R)
— — — — — avec épinette noire ou rouge	F1-Er	F1-Er(R)
Bouleaux blancs avec sapin	BB-S	BB-S(R)
— — — — avec épinette noire ou rouge	BB-Er	BB-Er(R)
— — — — avec pin gris	BB-Pg	BB-Pg(R)
— — — — avec pin blanc	BB-Pb	BB-Pb(R)
— — — — avec pin rouge	BB-Pr	BB-Pr(R)
— — — — avec peuplier faux-tremble	BB-Pt	BB-Pt(R)
Bouleaux à bouleaux jaunes avec résineux	BJ-R	BJ-R(R)
Feuillus d'essences tolérantes avec pin blanc	F1-Pb	F1-Pb(R)
— — — — — avec pin rouge	F1-Pr	F1-Pr(R)
Peupleraies avec sapin	Pe-S	Pe-S(R)
— — avec pin gris	Pe-Pg	Pe-Pg(R)
— — avec pin blanc	Pe-Pb	Pe-Pb(R)
— — avec pin rouge	Pe-Pr	Pe-Pr(R)
— — avec épinette noire ou rouge	Pe-Er	Pe-Er(R)
— — avec résineux	Pe-R	Pe-R(R)
Cédrières avec résineux	Cd-R	Cd-R(R)
Ensembles résineux	Er-R	Er-R(R)
Mélanges à feuillus tolérants	M-F	M-F(R)
— — sur station humide	M-FH	M-FH(R)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus	F
— d'essences intolérantes	Fi
— d'essences tolérantes	Ft
— sur station humide	Fsh
Bouleaux blancs (plantation)	Bp
Bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	Bb
— à bouleaux jaunes	Bj
Peuplemens	Pe
Cédrière rouge	Cr
Érablières	Er
— à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	Er-Bb
— à bouleaux jaunes	Er-Bj
— à peupliers	Er-Pe
— à feuillus d'essences intolérantes	Er-Fi
— à feuillus d'essences tolérantes	Er-Ft
Plantation d'érable à sucre	Pe-Es
— de bouleau jaune	Pe-Bj
— de peuplier	Pe-Pe
— de peuplier hybride	Pe-Ph
— de frêne d'amérique	Pe-Af

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terres agricoles
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle	cp
Coupe partielle en damier	cd
Coupe partielle par bande	cb
Coupe partielle plus épaisse légère	cp1
Chablis partiel	cp2
Épidémie légère	cp3
Brûlis partiel	br

DÉFOLIATION

Pour les types de sapin et épinette blanche uniquement
⊖ 1 à 50 % ⊕ 51 à 99 %

ORIGINE

Coupe totale	ct
Brûlis	br
Chablis totale	ch
Épidémie sévère	es
Pâturage	pa
Plantation	p

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE

CLASSES	TIGES DE:
10 (ans)	0-20 ans
30 "	21-40 "
50 "	41-60 "
70 "	61-80 "
90 "	81-100 "
120 "	101 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	
70-30 (ans)	30-70 (ans)
70-50 "	50-70 "
90-30 "	30-90 "
90-50 "	50-90 "
120-50 "	50-120 "
120-70 "	70-120 "

FORÊT INÉQUIENNE

Je (jeune inéquienne) Peuple à dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges entre 0 et 90 ans
Vieux inéquienne Peuple à dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges entre 90 et 120 ans
Autres peuplements, majorité des tiges soit plus de 60 ans

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30 %	ovoïdes
Moyenne	31 à 60 %	^
Forte	61 à 80 %	*
Sévère	81 % et plus	**
Superficie extractrice de pentes > 3 %		

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les tableaux publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S1E1 C3 cp 50-m 02
— S — détérioration
— — E — classe de pente
— — — 1 — classe d'âge
— — — — C — perturbation
— — — — — 3 — classe de hauteur
— — — — — — cp — classe de densité
— — — — — — — 50 — sous group. d'essences
— — — — — — — — m — groupement d'essences

C-S c1-bb 01
— c — classe de pente
— — S — classe d'âge
— — — c1 — origine
— — — — bb — classe de hauteur
— — — — — 01 — classe de densité
— — — — — — — type de couvert

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

HAUTEUR / DENSITÉ	1	2	3	4	5	6
A 90%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 70%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR. : BLAIS, MICHEUL & ASS.
SIGNATURE :
CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR. :
SIGNATURE :

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative 9
Unité de gestion 94
Unité d'aménagement 3
Unité de sondage 2
Mode de tenure ou de gestion 000
Bloc d'aménagement 16
Concessionnaire ou autres 04
Bassin hydrographique 345,00*
Bassin primaire
Bassin secondaire
Unité de gestion privée
Municipalité 27000
Division de recensement
Municipalité
Cadastre
Parcelle 6262*
Région écologique 11a*
Municipalité régionale de comté M.R.C. 920 SEPT-RIVIÈRES

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Carte forestière
Photographie aérienne : 1988-89
Année de publication : 1989
Année de révision :

Divisions territoriales en date du : 15/5/90
Déclinaison magnétique : 25° ouest
Équidistance des courbes : 50 pieds ou 15,2 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

22-0-5 S.E.	22-0-6 S.O. S.E.	22-0-7 S.O.
N.E.	N.O. N.E.	N.O.
22-0-4 S.E.	22-0-3 S.O. S.E.	22-0-2 S.O.
N.E.	N.O. N.E.	N.O.
22-1-13	22-1-14	22-1-15

22 0/3 S. E.

12